

III - LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

III.1 - Introduction

S'il est un lieu commun de dire que l'activité liée à la santé représente un coût pour la collectivité, nous pensons que ces activités doivent être également étudiées en terme de richesses puisqu'elles sont une source importante de revenus pour la nation et l'économie nationale.

Une étude avait montré que le poids économique de la médecine libérale, dans la région Rhône-Alpes, pouvait être évalué à 6 milliards d'euros de valeur ajoutée et à 100.000 emplois en équivalent temps plein. Nous avons souhaité transposer une telle étude sur notre spécialité chirurgicale, avec la même méthodologie que l'étude précédente (en juin 2002).

III.2 - Méthodologie

Pour ce type d'analyse et pour faciliter la présentation et la comparaison des résultats, il est utile de découper la mesure des impacts économiques en quatre niveaux successifs. Ces niveaux peuvent être schématisés par une série de cercles concentriques, exprimant les effets de plus en plus indirects au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'activité étudiée. Les niveaux étudiés pour les activités de chirurgie orthopédique ont été les suivants :

- **Le niveau 1** regroupe les activités quotidiennes des chirurgiens : les actes de consultation, les interventions et la prescription des implants.
- **Le niveau 2** représente la consommation des biens et des soins médicaux induits par les prescriptions au niveau 1 des médecins impliqués dans la préparation et la réalisation des actes chirurgicaux (anesthésistes, cardiologues, ...) et des chirurgiens orthopédistes. Ce niveau recouvre l'ensemble des activités de soins produites par les kinésithérapeutes et infirmiers libéraux, les pharmacies officines, les laboratoires d'analyses médicales, les transports sanitaires, les séjours en soins de suite et de réadaptation,....
- **Le niveau 3** est celui de la distribution du commerce de gros et des prestataires de services. Il s'agit essentiellement de l'activité des grossistes répartiteurs en produits pharmaceutiques et des services aux entreprises (alimentation, bâtiment, distribution des implants).

- **Le niveau 4** enfin est celui des effets induits par les niveaux 1, 2 et 3 sur l'ensemble de l'économie nationale puisque les grossistes et les services qui fournissent les niveaux 1 et 2 vont répercuter une partie de cette demande sur leurs propres fournisseurs et c'est l'ensemble de ce secteur manufacturier national qui est alors mobilisé. Il en est de même pour l'ensemble des biens et services consommés par les ménages et des investissements des entreprises de niveau 1 à 3. Ce processus économique en chaîne est appelé par les économistes un mécanisme multiplicateur.

III.3 - Résultats

L'activité de la chirurgie orthopédique génère, sur un an, un chiffre d'affaires total de 12,47 milliards d'euros bien au-delà des 4,8 milliards d'euros liés aux seules activités médicales. La valeur ajoutée totale étant de 6,7 milliards d'euros, soit 0,49% du PIB HT. Les activités de chirurgie orthopédique génèrent 133 000 emplois en équivalent temps plein, soit 0,57% des actifs.

C'est ainsi qu'une dépense en chirurgie orthopédique de 100 euros au niveau 1 (chirurgiens orthopédistes) va induire 37,7 euros de prescriptions au niveau 2 (auxiliaires médicaux, officines, laboratoires et centres de réadaptation). Ces activités vont générer un chiffre d'affaires de 30,5 euros au niveau 3 (grossistes et prestataires de services), l'ensemble des consommations des ménages générera à son tour une production de 223,9 euros pour l'ensemble de l'économie, 18,1 euros en taxes et impôts et 70 euros de cotisations sociales. On peut estimer que 20% des impôts et taxes ainsi perçus vont revenir dans le budget de l'assurance maladie.

Au total, compte tenu du taux de remboursement des frais médicaux, pour 100 euros dépensés en chirurgie orthopédique et 37,7 euros de prescriptions induites, l'assurance maladie remboursera 103 euros et récupèrera 73,6 euros en contributions sociales.

III.4 - Conclusion

Cette analyse permet de dépasser la vision réductrice de la chirurgie orthopédique comme un coût pour l'assurance maladie. Elle montre que les activités de santé sont génératrices de richesse et un moteur de l'économie. Diminuer les dépenses de santé est un non-sens économique qui ne peut aboutir qu'à une diminution de la qualité des soins, à une récession économique et au chômage.